



Ganioz Xavier

Renégociation des mesures d'économies

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 25.04.16

DFIN

Dépôt

Avec un résultat comptable positif de 126 millions de francs pour 2015 (avant opérations de clôture), l'Etat de Fribourg bénéficie d'une situation financière qui ne justifie plus le maintien des mesures d'économies qui touchent pleinement le personnel de l'Etat. Cet état de fait se justifie d'autant plus que la fortune du canton s'élève aujourd'hui à 1,1 milliard de francs.

Or, le Conseil d'Etat s'était à plusieurs reprises engagé à retirer – ou pour le moins à réduire – ces mesures d'économies si la situation financière de l'Etat devait s'améliorer.

C'est pourquoi je pose à l'attention du Conseil d'Etat les deux questions suivantes :

1. Quand le Conseil d'Etat compte-t-il renégocier les mesures d'économies frappant le personnel de l'Etat ?
2. Quelles mesures le Conseil d'Etat compte-t-il mettre en place pour compenser les coupes ayant touché le personnel de l'Etat en 2015 ?

—